

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 septembre 2024

**Rapporteur :
Monsieur Thomas FEREC**

N° 8

Evènement grand public - Défi Climat, Ça fait du bien d'agir !

Quimper Bretagne Occidentale est engagée dans la transition écologique et énergétique et a inscrit ce sujet dans son projet de territoire, adopté en 2022, comme une thématique prioritaire. Avec la future adoption de son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), Quimper Bretagne Occidentale a souhaité organiser un événement orienté « grand public » en faveur de l'accélération des transitions, qui aura lieu du 3 au 5 octobre 2024 au Centre des Congrès du Chapeau Rouge : » Défi climat : ça fait du bien d'agir ! »

Dans le projet de territoire, adopté en avril 2022, Quimper Bretagne Occidentale a placé au cœur de son engagement, la transition écologique et énergétique. La mobilisation face aux changements climatiques se conduit dans le cadre global des compétences de l'agglomération, avec de nombreuses démarches structurantes :

- le **Plan climat air énergie territorial**, dont la stratégie a été adoptée lors du conseil communautaire en novembre 2023, avec un programme d'actions en cours de finalisation ;
- la **démarche Territoire Économe en Ressources**, avec un programme d'actions pour favoriser l'économie circulaire ;
- le **Projet alimentaire de territoire**, avec une phase de labellisation niveau 1 aboutissant à un programme d'actions en cours et une demande de labellisation de niveau 2 à venir pour les trois prochaines années ;
- le **Plan de mobilité simplifié**, adopté au printemps 2024 pour envisager nos modes de déplacement à moyen et long termes ;

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 01/10/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 01/10/2024 (accusé de réception du 01/10/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

- le **schéma directeur de l'énergie**, qui décline des actions fortes pour accélérer la production d'énergies renouvelables sur le territoire (installations photovoltaïques, hydrogène, biomasse...) et renforcer notre contribution à la souveraineté énergétique du territoire ;
- le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** qui formalisera, par des objectifs de réduction des déchets et des mesures pour les atteindre sur une période de 6 ans, les ambitions politiques en la matière.

Quimper Bretagne Occidentale a par ailleurs obtenu, au printemps 2024, son renouvellement **du label national « Territoire engagé pour la transition » (TETE)** qui lui sera remis lors du prochain Salon Des Maires à Paris en novembre prochain.

L'une des propositions, inscrite dans le dossier de candidature au label TETE portait sur la mise en place d'un événement grand public sur la transition portée par l'agglomération. Il a vocation à associer l'ensemble des acteurs du territoire partenaires de la collectivité engagé dans des démarches de transition.

Cet événement, a pour objectif de prendre sa place tous les deux ans, en alternance avec le salon professionnel Breizh Transition inscrit dans la même dynamique.

La transition fait face à un enjeu majeur d'information, de sensibilisation et de communication pour une plus grande mobilisation collective.

Au travers de cet événement, la collectivité cherche à favoriser l'expression et la mobilisation collective la plus large :

- en valorisant l'ensemble des acteurs (associations, entreprises, collectivités, collectif de citoyens...) déjà engagés sur le territoire,
- en sensibilisant le plus grand nombre à ces enjeux, notamment les jeunes générations.

La transition est un ensemble de solutions au quotidien, qui doivent pouvoir faire l'objet d'un message global auprès des habitants, répondant à l'ensemble des questions pratiques qu'ils peuvent se poser. Le sujet est systémique, il impacte le quotidien, les solutions sont multiples.

L'évènement a pour nom : **Défi climat : ça fait du bien d'agir !**

Il aura lieu du 3 au 5 octobre 2024 au Centre des Congrès du Chapeau Rouge et le samedi également sur l'esplanade François Mitterrand.

- le jeudi 3 octobre au soir, sera organisée une conférence avec monsieur Jean Jouzel, paléoclimatologue français, mondialement reconnu pour ses travaux de recherche sur l'évolution du climat membre du GIEC ,

- le vendredi 4 octobre sera réservé aux scolaires, avec le matin une conférence de monsieur Jean Jouzel pour les collèges et lycées avec les classes de 4^{ème} à 2nde. L'après-midi est réservé pour les primaires avec les classes de CM1 et CM2 avec différents ateliers et une conférence de Victor Rault (Captain Darwin). La journée s'achèvera par une conférence à 19h de madame Abadie et monsieur Jezegou sur « Quelles essences d'arbres planter pour demain ? ». Cette conférence est organisée dans le cadre du Temps de l'Arbre,
- le samedi 5 octobre, le centre des Congrès sera ouvert au grand public de 10h à 17h30 avec des stands des directions de Quimper Bretagne Occidentale, des partenaires (associations, entreprises, chambre consulaire...), des ateliers pratiques, des conférences sur l'ensemble des politiques de transition engagées par la collectivité. L'esplanade François Mitterrand accueillera le village des mobilités. La journée s'achèvera par une conférence à 17h30 de monsieur Gilles Bœuf.

Cet événement a pour objectif d'apporter des réponses sur les actions de la collectivité en matière de transition écologique aux habitants, au travers du parcours le long des différents stands proposés.

Pour l'organisation de cet événement, Quimper Bretagne Occidentale a sollicité Quimper Évènements pour l'établissement et la signature d'une convention de partenariat.

L'ensemble des dépenses s'élève à environ 50 000 € HT comprenant la location du Centre des Congrès du Chapeau Rouge, la location de mobilier, les conférenciers, le personnel de sécurité, de nettoyage, la communication, les frais d'organisation de Quimper Évènements (technique, administratif, commissariat). Des demandes de partenariat ont été adressées à la Région Bretagne, au Conseil Départemental, à l'ADEME et à des entreprises partenaires.

Le montant des participations financières s'élève à 20 000 € environ venant en déduction du montant des dépenses.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer la convention de partenariat avec Quimper Évènements pour l'organisation de l'évènement « Défi climat : ça fait du bien d'agir ! » et à verser la participation financière à « Quimper Evènements » sur la base du bilan financier de l'évènement.